# Notre Dame des Landes et les Grands Projets Inutiles : actualités 2014

# ▶ Le 23 déc. : La "saturation" de l'aéroport de Nantes atlantique : Un leurre grossier !

A grand renfort de communication de presse Vinci annonce l'atteinte de 4 millions de passagers à l'aéroport de Nantes Atlantique, et en profite pour en remettre une couche sur la "saturation" de cet aéroport (et la nécessité de réaliser le projet à NDDL, vous l'avez compris...).

Ce n'est pas la première fois que les partisans de NDDL nous jouent cet air là, toujours avec la même confusion entre la capacité de la piste à accueillir des vols, et la grandeur des locaux de l'aérogare.

## La piste :

Sa capacité se mesure en nombre de mouvements d'avions dans l'année. Or on nous annonce qu'en 2014, ce nombre de mouvements sera de 45 000.

Mais il faut rappeler que ce nombre de mouvements était de 72 156 en 2000, puis 64 300 en 2012. On voit clairement que les avions sont aujourd'hui plus gros et mieux remplis. Donc les mouvements sont moins nombreux. Donc, la piste est très grandement suffisante et ne risque aucune saturation! D'autant que la piste prévue à NDDL n'est pas plus longue et ne permettra pas d'accueillir plus de type d'avions comme les airbus A380.

Au passage, on peut aussi souligner que les avions sont plus légers, moins gourmands en carburant et moins bruyants. Cela veut dire que le plan d'exposition au bruit (PEB), grand argument évoqué par les partisans de NDDL, devrait être ré-étudié.

#### L'aérogare:

Par contre, il est sûr que les bâtiments de l'aérogare vont bientôt être saturés. Car là, on doit parler du nombre de personnes à accueillir.

Ce n'est pas une révélation. C'est pourquoi deux architectes ont lancé un chantier participatif pour faire un projet de réaménagement de l'aérogare (bâtiments + desserte par le rail, ...).

## La "communication a-politique" de Vinci est un leurre grossier

# ▶ Le 18 déc : l'histoire se répète

Manuel Valls vient de déclarer sa volonté de démarrer la construction de l'aéroport de NDDL dès la fin des recours (début de l'été 2015, selon lui).

Après le refus de EELV de passer un accord pour les élections départementales en Loire-Atlantique, cela peut être interprété comme un rectificatif des déclarations du PS44 en vue d'un accord avec EELV. Le PS44 déclaraient, par exemple, accepter, après la fin des recours, l'ouverture d'une phase de remise à plat contradictoire sur ce projet. Exit, donc, cette phase de dialogue contradictoire?

Cela me rappelle ce qui s'est passé en 2009 à la région.

Pendant tout le mandat débuté en 2004, avec une majorité Gauche et Verts, la question de NDDL n'a jamais donné lieu à des tensions, le désaccord étant systématiquement circonscrit. Et Jacques Auxiette n'a jamais fait preuve d'entêtement sur cette question, laissant entendre qu'il s'agissait plus d'une question intéressant la Loire-Atlantique que la Région. Et à l'époque, je pensais qu'il aurait été intéressant d'explorer la possibilité d'un accord de premier tour, moyennant un certain nombre de conditions, dont la non-participation financière de la région à NDDL.

Mais lorsque les premières conversations de préparation de l'élection régionale de 2010 ont démarré, à la fin du printemps 2009, on a pu constater une crispation. En début d'été, quelques jours après la déclaration à la presse disant que EELV refuserait une alliance de premier tour avec la gauche, Jacques Auxiette faisait une déclaration très musclée à la presse pour défendre et s'engager sur le projet de NDDL. On sait, de quel entêtement il a pu faire preuve depuis... *Un bégaiement de l'histoire*?

Pour lire le communiqué de presse des élu.e.s Ecologistes et Citoyens de Nantes Métropole, cliquer ici

# ▶ Le 17 déc : Vive l'avion !

Très discrètement, le parlement vient de supprimer la taxe d'aéroport sur les vols de correspondance nationaux. Cela signifie, par exemple, que pour aller à l'étranger par un vol partant de Roissy, vous aurez un peu plus intérêt à prendre un avion au départ de Nantes, plutôt qu'un TGV pour attraper votre avion à Roissy (gain de 13 à 14 €).

Car c'est bien sur les vols intérieurs qu'il y a concurrence entre le transport aérien et le TGV. Cela va faire moins de taxes pour l'Etat. Mais il faut savoir faire des sacrifices pour avantager le transports aérien!

Vous avez dit gaz à effet de serre, réchauffement climatique, transition énergétique ? C'est quoi, çà ???

# ▶ Le 11 décembre : Dernière nouvelle = modification du projet d'aéroport



Nouvelle version qui semble appréciée...



.

▶ Le22nov : Quelques heurts dans les manifestations à Nantes et Toulouse

A l'appel des Zadistes et de différents collectifs, des manifestations étaient appelées dans différentes villes, dont Nantes et Toulouse, en hommage à Rémi Fraisse et contre les violences policières, et pour "reprendre la rue le 22 novembre".

Plus d'un millier de manifestants à Nantes, un peu moins à Toulouse, ces manifestations ont donné lieu à quelques affrontements avec la police, mais nettement moins graves que lors des dernières manifestations.

Il faut noter que EELV n'appelait pas à participer à cette manifestation: "Comme pour la manifestation du 1er novembre à Nantes, les conditions d'un déroulement paisible ne semblent pas être réunies. C'est pourquoi Europe Écologie - Les Verts Nantes et les élus écologistes et citoyens n'appellent pas à manifester demain. Manifester est un droit fondamental qui doit se faire dans le respect et dans le cadre d'une démarche pacifiste. Cela a eu lieu lors de l'hommage à Rémi Fraisse sur le site de Notre-Dame-des-Landes le 8 novembre dernier".

De son côté, l'ACIPA n'appelait pas formellement à participer, mais signalait l'appel à manifester. Signalons l'appel de quelques personnalités politiques (Geneviève Coiffard pour Attac, Françoise Verchère, ...) à constituer des "blanc-blocs" (par opposition aux "black-blocs" violents), vêtus de blanc pour affirmer leur volonté de manifester de façon non-violente.

- ▶ Barrage de Sivens : Le gouvernement français mis en demeure par la Commission européenne <u>cliquer ici</u>
- ▶ Le père de Rémi Fraisse : "J'ai fait un rêve, Rémi" 'Reporterre' publie un mot du père de Rémi Fraisse. Pour le lire, cliquer ici
- ▶ Le 16 nov. : survol de Nantes ("Pavé dans la Loire" publié par Ouest-France)
  Sur son site, l'association Acsan (contre le survol de Nantes), qui défend Notre Dame des Landes, cite un dirigeant d'airbus. "En matière de bruit, les avions développés dans les années 60, dont beaucoup volent encore aujourd'hui, réveillaient en moyenne 400 personnes à l'atterrissage ; le avions actuels en réveillent 200 de moins. Ceux du futur causeront aux riverains des aéroports moins de gêne qu'une mobylette", a déclaré ce dirigeant dans l'interview, dont un passage est repris par l'association.

C'est exactement ce que les élus opposants n'ont cessé d'expliquer à la direction générale de l'aviation civile...

- ▶ 13 nov : Mort de Rémi Fraisse : le Ministre de l'Intérieur a du mal à convaincre cliquer ici
- ▶ Marche le 8 nov. à NDDL de 14 à 17h contre les violences policières et judiciaires organisée par COPAIN (agriculteurs opposés à NDDL). Communiqué de EELV : Nous avons toujours affirmé notre refus de toute escalade de la violence. C'est pourquoi nous demandons que cesse l'utilisation disproportionnée des forces policières et militaires et de leur armement face aux mobilisations citoyennes qui ont lieu au Testet, à Notre Dame des Landes, ou ailleurs. La mort de Remi Fraisse témoigne de cette escalade.

Le traitement de ces grands projets par les pouvoirs publics a pour point commun de négliger ou de parodier la recherche de solutions alternatives, le dialogue citoyen et les avis d'experts indépendants. Nous sommes déterminés à obtenir leur abandon par une lutte, tous ensemble, sans violence, en restant fidèles aux trois piliers : mobilisation sur le terrain, procédures juridiques et démarches politiques.

▶ 6 novembre ; Notre-Dame-des-Landes : sortir de l'impasse Suite à l'intervention (provocatrice) de Manuel Valls, les élu.e.s EELV ont publié le communiqué suivant : "Dans une lettre à l'association Ailes pour l'Ouest, le Premier ministre Manuel Valls a écrit : " la détermination de l'Etat à voir le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes réalisé est intacte".

Par ailleurs, il rappelle que " conformément aux engagements pris par le gouvernement, les travaux ne s'engageront qu'une fois les recours contre le projet jugés ".

Pour les écologistes, même si cette déclaration n'apporte rien de nouveau sur le fond, il est pour le moins étonnant que le Premier ministre ait choisi de ré-intervenir sur ce sujet et dans le contexte actuel. En effet, cette lettre a été écrite trois jours après le drame de Sivens. Cela est au minimum décalé sinon dangereux. Elle n'apporte rien de plus.

Les collectivités territoriales ont suspendu leurs versements financiers au syndicat mixte pour la réalisation du projet d'aéroport et de fervents défenseurs du projet laissent, pour la première fois, entrevoir leur doute sur la réalisation de cette infrastructure. Il est temps de mettre fin à un projet désormais englué dans une nasse judiciaire et source de plus en plus de désaccords et de conflits. Face à un immobilisme de longue date sur ce sujet, les élus écologistes et citoyens en appellent au courage politique afin de mette à profit le temps laissé par la période de recours (sans doute plus de deux ans si l'on intègre d'éventuelles procédures en appel) pour appliquer la même méthode que celle qui est aujourd'hui esquissée par Ségolène Royal sur le projet du barrage de Sivens.

Les élus estiment que les arguments de Ségolène Royal sur le barrage de Sivens considéré comme une "erreur d'appréciation" et un projet qui "ne serait plus possible aujourd'hui" sont aussi valables pour Notre-Dame-des-Landes.

La ministre de l'écologie essaye de retisser les fils du dialogue entre partisans et opposants à un projet pour trouver - enfin - des solutions alternatives. Pour le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes, la commission de dialogue et les experts mandatés il y a deux ans par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault avaient préconisé des études complémentaires. L'Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires (ACNUSA) vient de le faire également. Les élus écologistes appellent à la mise en œuvre de ces préconisations dans un cadre pluraliste et partagé, seul à même de sortir de l'impasse et de l'hypocrisie actuelle.

François de Rugy, député de la circonscription Nantes Orvault Sautron, Ronan Dantec, sénateur de Loire-Atlantique, Jean-Philippe Magnen, Président du groupe des élu-e-s EELV du Conseil régional des Pays de la Loire, Pascale Chiron et Jean-Paul Huard, co-présidents du groupe des élus écologistes et citoyens à la Ville de Nantes, Marc Denis, co-président du groupe des élus écologistes et citoyens de Nantes Métropole.

- ▶ Le 2 nov : Après la mort de Rémi Fraisse cliquer ici
- ▶ Le 31 oct : Profond malaise politique, après le drame autour du barrage de sivens cliquer ici
- ▶ Le 28 oct : Barrage de Sivens (Tarn) : tensions après la mort d'un jeune manifestant cliquer ici
- ▶ 25 octobre : Lettre de l'ACIPA :

# Le drame du Testet ne doit pas se reproduire, ni à Notre-Dame-des-Landes, ni ailleurs !

Suite à la manifestation de ce lundi 27 octobre à Nantes, l'ACIPA condamne les dégradations commises dans le centre-ville, dans le prolongement d'un hommage à Rémi Fraisse, tué par les forces de l'ordre dans la forêt de Sivens, dans le Tarn. Hommage rendu précédemment à 18h, pacifiquement et symboliquement devant le monument aux morts face à la préfecture. L'ACIPA n'appelle pas à participer à la manifestation organisée par des habitant-e-s de la ZAD le samedi 1er novembre à Nantes, pour les raisons suivantes :

- Les débordements violents qui suivent les manifestations que nous voulons pacifiques sont inacceptables et nous refusons de risquer d'entrer dans la spirale de violence.
- ▶ La famille de Rémi Fraisse et le collectif des opposants au barrage du Testet ont appelé au calme et non à la vengeance. Nous entendons complètement cet appel et nous nous y associons.
- ▶ Une nouvelle catastrophe est à craindre comme celle de Sivens. La lutte de Notre Dame des Landes ne doit pas connaître la même situation dramatique.

L'ACIPA ne reste pas dupe devant les tentatives de salir la mémoire de Rémi, comme de salir la légitimité de nos luttes.

Le projet de Notre Dame des Landes ne sera pas stoppé par un « martyr » mais bien par la volonté pacifique et déterminée de ses opposants qui continueront de dénoncer les énormes mensonges liés à ce dossier jusqu'à l'abrogation de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) signée en 2008.

Continuons les luttes à Notre Dame des Landes, en Picardie, dans le Tarn ou ailleurs tous ensemble, en restant fidèles aux 3 piliers de notre lutte (mobilisation sur le terrain, procédures juridiques et volet politique).

▶ 3 octobre : Françoise Verchère sanctionnée par le Conseil Général : (Information communiquée par Anne-Marie Boudou (Elue EELV d'Auray) et le site Politis.fr) L'élue opposée au projet de Notre-Dame-des-Landes n'a pas été renouvelée à la commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Nantes-Atlantique.

Conseillère générale de Rezé, ancien maire de Bouguenais, Françoise Verchère (Parti de gauche), siégeait depuis des années à la commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Nantes Atlantique. L'aéroport est en effet situé sur son canton.

La commission vient d'être renouvelée. Opposante connue au transfert de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, Françoise Verchère n'a pas été reconduite par le président du conseil général. Une sanction politique, estime l'intéressée. "Je posais des questions gênantes, sur les trajectoires, le plan d'exposition au bruit... En ce moment il y a une véritable guerre des nerfs sur cette nuisance sonore. M'évincer à six mois de la fin de mon mandat, c'est d'une petitesse! Même la droite ne m'avait pas fait ce coup-là! Mais ça montre bien qu'ils sont fébriles."

Elle a été remplacée par le conseiller général du canton voisin, le socialiste Gérard Allard, Maire de Rezé, favorable au transfert. Françoise Verchère dit d'autant moins comprendre qu'elle n'avait pas l'intention de se représenter aux élections du mois de mars.

Le préfet a également supprimé un des sièges des représentants d'associations de protection de la nature. Ce qui aboutit à l'éviction d'un autre opposant notoire au projet de Notre-Dame-des-Landes.

Pour lire le communiqué des élu.e.s EELV de Nantes, Nantes-Métropole et de la Région, <u>cliquer</u> ici.

# Appel à soutien financier du combat juridique à Notre-Dame-des-Landes

Pour continuer la lutte sur le plan juridique, les associations opposées à un aéroport à Notre Dame des Landes ont besoin d'un soutien financier. En effet, plusieurs recours sont actuellement déposés par les 4 cabinets d'avocats travaillant à nos côtés, auprès de plusieurs juridictions (Tribunal Administratif, Conseil d'Etat, Cour de Cassation, Commission Européenne). Cela représente un coût important.

Pour plus de précisions, cliquer ici

- ▶ 26 août : Notre-Dame-des-Landes : "Cet aéroport, on ne le fera pas mais on ne peut pas le dire" : C'est, d'après Daniel Cohn-Bendit, interrogé ce mercredi matin sur Europe 1, ce que le Premier ministre Manuel Valls aurait indiqué à Jean-Vincent Placé, lors de négociations entre le PS et le groupe EELV. Pour lire l'article, cliquer ici
- ▶ 18 juillet : A Nantes, la justice reconnait enfin l'inanité des poursuites contre les militants anti-aéroport : Les juges nantais ont enfin arrêté de se couvrir de ridicule : ils ont reconnu que les charges policières assemblées contre des militants anti-aéroport de Notre Dame des Landes ne tenaient pas debout. Relaxe, donc, ce vendredi 18 juillet. Enfin, presque : il y a quand même condamnation pour refus de prise d'ADN...
  Nicolas de La Casinière (Reporterre)

Pour lire l'article de Reporterre, cliquer ici

▶ Grand rassemblement à NDDL (site de Bellevue) les 5 et 6 juillet : le projet est repoussé... mais pas encore annulé.

C'est le moment de faire franchir le dernier pas : L'abandon, c'est maintenant! cliquer ici

▶ Une étude sur le réaménagement de Nantes-Atlantique : Des architectes ont réalisé une étude sur le réaménagement de Nantes Atlantique à la demande de l'ACIPA.

Et leurs conclusions sont sans appel : La rénovation de Nantes Atlantique serait beaucoup moins coûteuse que la réalisation d'un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes, à tous les horizons (5, 7 et 9 millions de passagers).

La DGAC a voulu faire croire l'inverse (en novembre 2013) en comparant un coût TTC de Nantes Atlantique configuré pour 9 millions de passagers à un coût HT de NDL configuré pour 4 millions de passagers. Mais les propres chiffres de la DGAC montrent que développer Nantes Atlantique est moins coûteux à chaque étape (économies respectives de 400, 250 et 167 M€ TTC pour 5, 7 et 9 M passagers).

Pour lire le dossier de presse, <u>cliquer ici</u> Pour lire des extraits de l'étude, <u>cliquer ici</u>

Les collectivités suspendent leur financement : un pas de plus vers l'abandon ? : réuni ce lundi 16 juin, le Comité Syndical (du syndicat mixte aéroportuaire) a voté une modification substantielle à son budget : suspension des versements du syndicat au concessionnaire et à l'Etat, aucun appel de fonds auprès des collectivités et un report de l'emprunt.

Pour lire le communiqué du groupe des élu.e.s EELV au Conseil Régional, cliquer ici

# Et n'oubliez pas le grand rassemblement sur le site les 5 et 6 juillet!

▶ Menace d'intervention policière à NDDL : Suite à la décision du tribunal de mardi 22 avril autorisant l'expulsion des occupants de la maison de Saint Jean du Tertre, l'ACIPA craignait une intervention policière. Elle a lancé un appel à mobilisation immédiate pour venir sur le terrain.

Cet appel était relayé dès mardi soir par EELV : Yannick Jadot, Jean-Philippe Magnen, Julien Durand (candidats EELV à l'élection européenne sur le grand Ouest) et Pascale Chiron (tête de liste EELV à l'élection municipale à Nantes).

Finalement, la Préfecture a reculé et s'est engagée à "(...) un gel du processus d'expulsion et de déconstruction des deux maisons à Saint-Jean du Tertre et à la Freusière pour la durée du traitement des contentieux en cours sur le futur aéroport (...)". Pour lire l'article, cliquer ici

▶ L'Europe lance une procédure d'infraction contre la France : L'Europe interroge la France sur la faiblesse des évaluations environnementales sur lesquelles sont fondés les arrêtés préfectoraux de décembre dernier autorisant les premiers travaux.

Cette mise en demeure est le premier stade d'une procédure d'infraction pour non-respect de la réglementation européenne, qui peut aller, le cas échéant, jusqu'à une astreinte financière.

La France a deux mois pour répondre à cette lettre.

Pour lire l'article, cliquer ici.



▶ Julien Durand sur la liste EELV pour les élections européennes : Julien Durand, paysan à la retraite et porte parole de l'ACIPA a décidé de se présenter sur la liste pour le Grand Ouest de Europe Ecologie - Les Verts. Pendant la campagne, il se met naturellement en retrait de l'ACIPA.

Pour voir l'annonce de cette candidature, cliquer ici

▶ Préfet et Vinci contre campagnol amphibie : Une présence importante du campagnol a amphibie a été mise en évidence par les "naturalistes en lutte". Cela avait échappé (entre autres) aux études bricolées à la hâte à la commande de la Préfecture et de Vinci. Or cette espèce vient d'être classée comme "vulnérable" sur la liste internationale des espèces menacées.

Il fallait donc que la Préfecture prépare un arrêté autorisant capture, enlèvement, perturbation, destruction de cette espèce protégée.

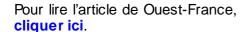
Mais le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN, instance consultative du ministère de l'Environnement) vient de rendre un **avis négatif** sur cet arrêté par 10 voix contre et 7 abstentions (aucune vote pour).

#### Le Préfet veut passer outre :

Après le rapport de la commission scientifique nommée par le gouvernement, qui a émis de très importantes réserves sur le sérieux des évaluations sur les milieux et les espèces, ainsi que sur la méthode de compensations proposée par Vinci ; après le travail des naturalistes en lutte qui ont montré l'insuffisance de l'inventaire des espèces, et maintenant la position du CNPN, on ne peut que constater l'affaiblissement des positions des partisans de NDDL.

Cela n'empêche pas le Préfet de vouloir passer outre l'avis de la CNPN et de promulguer son arrêté. Le Préfet se sent sans doute bien plus compétent que tous ces scientifiques...pour défendre les intérêts de Vinci!

Pour l'avenir, il n'y a pas de gros changement, puisque la promulgation de cet arrêté sera aussitôt suivi par un recours des opposants qui viendra rejoindre ceux déposés en février contre les précédents arrêtés préfectoraux. Il n'empêche que la position des partisans du nouvel aéroport s'affaiblit de mois en mois...





Pour celles et ceux qui souhaitent revenir sur une vision globale et historique de ce dossier, ne pas hésiter à lire le récent livre de Hervé Kempf (ancien journaliste au Monde et actuel rédacteur en chef de Reporterre) intitulé "Notre-Dame-Des-Landes". Pour lire son interview pour le site de l'association "Agir pour l'environnement", cliquer ici.

# Lettre d'un chef d'entreprise à un autre : JM Ravier écrit à L Le Duff :

"Monsieur Le Duff,

Je me permets de réagir à l'article paru dans Ouest France d'hier intitulé « Le groupe Le Duff va-til guitter Rennes ? » et de vous poser quelques petites questions :

Vous nous dites que le personnel et les visiteurs de votre nouveau siège ont besoin de Notre Dame des Landes pour leurs déplacements.

Avez-vous remarqué que votre nouveau siège est à 10 minutes de la gare TGV de Rennes, qui est réliée plusieurs fois par jour à Charles de Gaulle ? ..."

Pour lire la suite, cliquer ici.

## ▶ Lettre d'élu.e.s de Bretagne et Pays de Loire au Président de la République

"Ces deux derniers mois, nos territoires de l'Ouest ont été gravement éprouvés par les inondations consécutives à la forte pluviométrie. (...) "Un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes signifierait la disparition de centaines d'hectares de zones humides. Or, leur rôle en tant que zones tampons et régulateurs dans la prévention du risque inondation est largement reconnu. D'ailleurs, le rapport de la commission d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de nouvel aéroport (2007) précisait que sa construction augmenterait le risque d'inondations vers le canal de Nantes à Brest et celui de l'Isac. Le Pays de Vilaine serait donc directement impacté par le projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

(...) La Conférence mondiale sur le Climat se tiendra à l'automne 2015 à Paris. Nous vous demandons, dans un souci de cohérence entre vos discours et vos actes, dans un souci de responsabilité envers les populations ligériennes et bretonnes déjà éprouvées, de solliciter de nouvelles expertises sérieuses, objectives et contradictoires, tenant compte des évènements récents et à prévoir, eu égard à ce risque mais aussi sur les autres pans du dossier qui posent problème."

Pour lire la lettre, cliquer ici

▶ **Dernières nouvelles** : position de Hubert Reeves, nouvelles de Quentin Torselli (après la perte d'un œil), témoignage sur la blessure de Quentin, chronique de François Morel sur France Inter,...

Pour lire les dernières nouvelles, cliquer ici

## ▶ Excellente tribune dans "Libération" du 28 février

Françoise Verchère, conseillère générale, parti de Gauche et membre du CeDpa, Anne-Marie Chabot, militante associative, membre de l'ACIPA, Sylvain Fresneau, agriculteur, membre de l'ADECA, Pierre Giroire, militant associatif Solidarités-Ecologie ont écrit une excellente tribune dans "libération" du 28 février, qui analyse parfaitement les évènements qui se sont déroulés lors de la manifestation du 22 février et la situation actuelle. Pour lire la tribune, cliquer ici

▶ Réunion publique des "Naturalistes en lutte" : elle a eu lieu lundi 27 janvier à Nantes. Après un an de travail sur le terrain et d'étude des dossiers réalisés par des dizaines d'experts, les naturalistes ont mis en évidence les incroyables insuffisances des dossiers officiels. Salle archicomble et présentation par Denis Cheyssou.

Pour lire le communiqué des "Naturalistes en lutte" cliquer ici

- ▶ Un ingénieur, chef d'entreprise du BTP : "NDDL : un sol calamiteux..."
- Dans Ouest-France (Nantes Forum du 21 janvier 2014), JM Ravier explique que le sol sur le site du projet d'aéroport est constitué d'un épaisse couche d'argile instable. Pour y installer une piste, il faudrait des centaines de milliers de tonnes de chaux ou bien battre des dizaines de milliers de pieux jusqu'au rocher d'une longueur de 20 à 60 mètres!

Pour lire le forum, cliquer ici

- ▶ Un chef d'entreprise pointe l'impact économique néfaste du futur aéroport <u>Pour</u> <u>lire sa lettre, cliquer ici</u>
- Lettre ouverte de Jacques BANKIR au Directeur Général de l'Aviation Civile et au PDG de Vinci.

Jacques Bankir a été président et vice-président dans de nombreuses compagnies aériennes au cours de sa carrière, dont Régional Airlines. Il a pris publiquement position contre le projet de Notre Dame des Landes.

Sa lettre ouverte est un peu longue, mais elle **reprend et réfute point par point** tous les arguments des partisans d'un nouvel aéroport. Pour lire cette lettre, <u>cliquer ici</u>

# ▶ NDDL : le Préfet signe les 4 arrêtés autorisant le début des travaux de compensation écologique

Comme il l'avait annoncé, Christian de Lavernée a signé les 4 décrets portant sur l'application de la loi sur l'eau et le déplacement des espèces protégées (opérations obligatoires avant le démarrage des travaux proprement dits).

Immédiatement, les principales associations d'opposants à NDDL ont décidé "d'engager les recours adéquats contre ces quatre arrêtés". D'une part des recours juridiques sur le fond auprès du Tribunal administratif de Nantes, et d'autre part des référés suspensifs ou interruptifs en fonction de l'attitude des porteurs du projet.

Pour lire le communiqué commun de l'Acipa, de l'Adeca et du CéDpa, cliquer ici

De plus, ces associations appellent à une manifestation interrégionale le 22 février à Nantes.

Par ailleurs, un communiqué commun signé Laurence Vichnievsky (ancienne porte-parole d'EELV), Yann Wehrling



(porte-parole du MoDem et ancien secrétaire national des Verts), Chantal Jouanno (Vice-Présidente de l'UDI), Franck Laval (cofondateur du Grenelle de l'Environnement) et Gilles Lacan (Président d'Ecologie sans frontière) vient renforcer cette mobilisation.

EELV Pays de la Loire et Bretagne appellent à la mobilisation Pour lire leur communiqué, cliquer ici

Le Parti de Gauche appelle, lui aussi, à manifester contre l'aéroport de NDDL le 22 février à Nantes.

De leur côté, les Présidents des CCI de Nantes et Rennes se disent satisfaits : « L'Etat avance enfin sur ce dossier, même si nous ne sommes pas dupes. Ce n'est pas demain que les travaux vont commencer... »

Finalement, c'est peut-être l'effet recherché...

## gesticulation ou déclaration de guerre ?

Rappel: dans le cadre de la commission du dialogue, les experts scientifiques n'avaient pas validé, loin s'en faut, la méthode de compensation proposée par Vinci et avaient demandé que les évaluations de terrain par rapport aux espèces vivantes et aux zones humides soient reprises à zéro et sur une année complète. Suite à cela, l'Etat a .... Changé de scientifiques! Et récemment, le Préfet de Région a annoncé qu'il allait bientôt signer l'arrêté concernant la loi sur l'eau et celui autorisant le déplacement des espèces protégées, appuyé par des déclarations de Jean-Marc Ayrault.

Aussitôt, les associations d'opposants ont protesté : paysans, élu.e.s doutant de l'utilité, ACIPA, association de naturalistes, juristes, ... et affirmé que ces arrêtés seraient immédiatement attaqués en justice.

La menace est-elle sérieuse et y-a-t-il danger d'un coup de force imminent ? EELV penche plutôt pour la gesticulation, tout en réaffirmant son opposition au projet.

Pour lire le communiqué de EELV, cliquer ici